



Déclaration Liminaire du Comité Technique Local

28 février 2017

Monsieur le Président,

En apostrophe, nous souhaitons rappeler que les organisations syndicales comme SOLIDAIRES Finances Publiques ne sont pas des micro-organismes existants dans l'unique but de perturber le fonctionnement des services, des instances ou de notre administration. A la DGFIP, plus qu'ailleurs, le taux de syndicalisation et la participation aux élections professionnelles donnent une véritable légitimité aux représentants des personnels. Face à cette charge, les représentants de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 œuvrent en toute responsabilité pour garantir le suivi de nos missions et de leurs évolutions et la défense des personnels dans le seul but de leur offrir les garanties liées à notre statut tout en essayant d'améliorer et d'assurer de meilleures conditions de vie au travail et de sécurité.

Monsieur le Président, faites confiance aux organisations syndicales et aux personnels, plus qu'aux différentes politiques gouvernementales d'austérité appliquées avec plus de zèle que nécessaire par nos directeurs généraux !!! Le climat local n'en sera que meilleur et la défiance entre les services et l'équipe de direction en sera davantage atténuée.

Au lendemain des « 3 Joyeuses », il est temps de tomber les masques et d'analyser les 23 mois qui viennent de s'écouler.

Monsieur le Président, vous êtes l'animateur et le pilote de notre DDFIP et vous en serez le responsable jusqu'au jour de votre départ et cela pour toutes les fonctions que vous y avez exercé.

Tel Prévert (la rime en moins) nous nous proposons de faire l'inventaire de vos travaux :

- Mise en place des restrictions d'ouverture au public **avec aujourd'hui des usagers qui se retrouvent encore et toujours démunis devant des grilles fermées ;**
- Mise en place de l'apprentissage **une bonne attention, la précarité tout de même ;**
- Fermeture des trésoreries d'Avion, de Pont-à-Vendin et de Croisilles : **cela a-t-il réellement facilité le travail des agents et la mission de service public ?**
- Fermeture d'un SIE à Arras, déménagement d'une trésorerie ;
- Evolution des services de Direction de la DDFIP : **le réseau se sent-il mieux soutenu et accompagné ?**
- Expérimentation, puis évolution vers la régionalisation de nos missions : programmation, mission juridictionnelle, pôle pénal, pilotage de la BCR ;
- Création des SPF-E : **quelles douleurs pour les agents expérimentateurs !**
- 2 dossiers emplois, **74 emplois disparus ;**
- Visite d'un secrétaire d'Etat, **CBQV, c'est Bercy qui valide ;**
- Suppression de 2 RAN (Hénin et Bruay) **et leurs réels effets attendus sur les mutations de cette année, rendant l'exercice des demandes de mutation encore plus complexe ;**
- Fermeture d'un SIP à Arras avec le **maintien physique des deux entités ;**
- Fermeture du SIE de Lillers, **c'est le véritable effet pour les professionnels ;**
- Fermeture des trésoreries d'Isbergues, d'Hucqueliers et d'Hesdin **enfin presque !**
- Des Trésoreries sans caisse ;
- Vos questions diverses : création de la BNIC, de la DIE, gestion des amendes SNCF ;

- Réorganisation du contrôle fiscal départemental, **la fraude fiscale recule-t-elle vraiment ?**;
- Et des sujets obligatoires ou d'information : la formation professionnelle, le budget, le rapport d'activité, les comptes de gestion, le social de manière aléatoire, **des chiffres, des chiffres et le qualitatif ?**
- Mais aussi des sujets qui disparaissent petit à petit : la campagne IR/TH, les campagnes de recouvrement ;
- Modification en cours de mandat des conditions d'exercice des instances du dialogue social ;
- Mise en place au niveau départemental de l'accueil personnalisé sur rendez-vous, **la désintoxication du guichet !**

Beaucoup de destructions, des restructurations mais quelles évolutions positives pour les agents ???

Monsieur le Président, pour peut-être votre dernier CTL, envoyez un message d'espoir à tous vos collaborateurs de la DDFiP !!!

Aujourd'hui, un Comité Technique qui s'annonce une nouvelle fois long et chargé de part le nombre et la nature des sujets inscrits à l'ordre du jour.

M Parent, notre cher Directeur Général, comme à son habitude de fin d'année et dans l'attente de son entretien professionnel, annonce unilatéralement ses choix en matière de dialogue social pour notre administration. Deux années de suite, notre DG modifie les règles de gestion sans concertation et aujourd'hui, il s'attaque au fonctionnement de nos réunions institutionnelles ! Dans quel but ? A quel coût ? Pourquoi effectuer ces changements en cours de mandat ? Une chose est certaine, c'est l'administration qui multiplie ces instances pour une évolution contre nature que même le secteur privé n'oserait envisager (*à part quand le patron met la clé sous la porte après une délocalisation clandestine*). Ce règlement intérieur n'ayant pas été adopté en CTR, il est de l'importance des instances locales de l'amender pour un fonctionnement concerté des réunions de dialogue social.

Sur le modèle de notre directeur qui, dans le cadre de sa tournée d'adieu, s'évertue (enfin) à établir un organigramme fonctionnel des services de direction, l'administration tente de même avec les missions de nos collègues, agents techniques. Faites plutôt confiance aux gestionnaires de site et concentrez vos efforts sur des choses plus utiles, efficaces et humaines comme la titularisation de masse des agents BERKANI afin de les sortir de situations souvent précaires !

Le budget et la formation professionnelle, les maillons du fonctionnement et de l'expertise des agents de la DGFIP qui excellent dans l'exercice de toutes nos missions, mériteront un débat constructif et prospectif pour assurer l'avenir de notre administration.

Enfin, Monsieur le Président, avant tout débat, sachez que les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques 62 voteront contre le schéma de **déploiement au niveau départemental de l'accueil personnalisé sur rendez-vous à compter du 1^{er} mars 2017**. C'est pompeux mais il s'agit bien de l'intitulé inscrit à l'ordre du jour.

Deux motifs pour ce choix :

- le premier, le calendrier : oser présenter une évolution professionnelle la veille de sa mise en place relève plus de la cavalerie que du dialogue social !
- le second, à la lecture des documents de travail, nous n'en discuterons qu'avec le responsable de la DDFiP de la Manche !

Soyez d'ores et déjà alerté, Monsieur le Président, nous demandons d'urgence la convocation d'un CHS-CT sur ce sujet qui va impacter l'accueil et le fonctionnement de nos services.

En tout état de cause, les enquêtes sur l'e-administration se multiplient et les résultats se

confirment, l'administration en ligne écarte progressivement une partie de la population (jusqu'à hauteur de 25%) pour différents motifs : l'accessibilité (zone blanche et coût), le choix de la population, l'incapacité à l'utiliser. Est-ce le rôle du Service Public de laisser de côté une telle frange de notre population souvent fragilisée ?

Monsieur le Directeur,

Une question subsidiaire : Est-ce la période de réserve électorale, qui débutera dans moins d'un mois, qui vous prive des annonces des restructurations dites visibles (fermeture de site) pourtant proposées dès fin décembre 2016 ? Ou est-ce que la DGFIP reprend ses travers d'annoncer ses choix durant l'été pour une gestion calamiteuse à l'automne ?

Wilfried GLAVIEUX, Catherine PAYEN, Delphine FACON

élus titulaires

Sandrine BUQUET, Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT

élus suppléants

Nadège BOTTE, *experte*

